

## FICHE 6 L'accompagnement psychologique des personnes en situation de handicap et des professionnels

### 1. L'accompagnement psychologique des personnes en situation de handicap et leurs proches aidants

*Des dispositifs d'accompagnement psychologique existent et sont accessibles dès maintenant :*

- **Le dispositif national de prise en charge médico-psychologique**
  - **Pour qui ?** pour toute personne qui ressent un besoin de soutien psychologique
  - **Quand ?** 24h/24, 7j/7
  - **Comment ?** n° téléphone gratuit 0 800 130 000
- **Le dispositif d'écoute téléphonique Croix Rouge Ecoute**
  - **Pour qui ?** toute personne ressentant le besoin de parler, quel que soit son âge ou sa situation
  - **Par qui ?** des bénévoles Croix-Rouge, formés au soutien psychologique
  - **Quand ?** 7 jours sur 7, de 8h à 20h tous les jours de la semaine
  - **Comment ?** n° téléphone gratuit 0 800 858 858. Les appels sont anonymes et confidentiels
- **Le dispositif régional de prise en charge médico-psychologique portée par les hôpitaux de Toulouse**
  - **Pour qui ?** pour toute personne qui ressent un besoin de soutien psychologique
  - **Comment ?** 05 34 39 33 47
- **Le dispositif d'écoute téléphonique « Allô j'aide un proche » (Ecoute, Soutien et informations)**
  - **Pour qui ?** pour les proches de patients atteints de maladies neuro-dégénératives
  - **Par qui ?** entretien par des psychologues
  - **Quand ?** 7j/7, de 18h à 22h
  - **Comment ?** n° téléphone 0806 806 830. Entretien gratuit et anonyme

Les ESMS organisent :

- un **accompagnement à distance pour les personnes en situation de handicap**, en lien avec la psychiatrie (téléconsultations..), et facilitent autant que de besoin l'adaptation des prises en charge par le recours à un avis médical ;
- un **suivi à distance systématique des personnes en situation de handicap et des aidants**, par téléphone ou visioconférence. La périodicité est adaptée aux besoins de la personne et ses aidants.

### 2. L'accompagnement psychologique des professionnels

Des dispositifs de soutien psychologique à la disposition des professionnels existent et sont accessibles dès maintenant :

- Pour les personnels de santé mobilisés au chevet des patients dans le cadre de la crise Covid-19 : **0 800 73 09 58** (8H- minuit), accueil par des psychologues cliniciens bénévoles intervenant conformément à une charte de bonne pratique sur laquelle ils s'engagent.
- **Numéros unique d'écoute et d'assistance** confidentiels et gratuits, tenus par des psychologues cliniciens **accessibles à l'ensemble des professionnels de santé en difficulté** :
  - 0 800 288 038 pour les médecins

23/04/2020

- 0 805 23 23 36 pour accompagner et soutenir les professionnels de santé en souffrance (Association Soutien aux Professions de santé)  
Ce dispositif d'écoute est complété d'une application mobile : Plateforme SPS téléchargeable gratuitement via Apple Store ou Google Play Store.
  - 0 826 000 401 (Numéro d'écoute et d'assistance dédié aux médecins et aux internes)
- Site du Centre national de ressources et de résilience (CN2R) : ressources, fiches et recommandations pour préserver les équipes
- **Le dispositif régional de prise en charge médico-psychologique portée par les hôpitaux de Toulouse**
- **Pour qui ?** pour toute personne qui ressent un besoin de soutien psychologique
  - **Comment ? 05 34 39 33 47**
- **Le dispositif d'écoute téléphonique proposé par l'association MOTS**
- Pour qui ? initialement créée pour les médecins, cette association assure une permanence téléphonique pour tous les professionnels de santé
  - Quand ? 24h/24, 7j/7
  - Comment ? n° téléphone gratuit 0608 282 589